



COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 DECEMBRE 2017

Le Conseil Municipal réuni le 20 décembre 2017 sous la présidence de Mr Guy SAUVAITRE, Maire, a pris les décisions suivantes :

- dans le cadre de la refonte des régimes indemnitaires de la fonction publique de l'Etat, les cadres emplois de la fonction publique territoriales étant concernés, le conseil municipal met en place à compter du 1^{er} janvier 2018, le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P),
- Achat de l'immeuble BONNAUD dans le cadre du droit de préemption exercé par la commune au prix notifié de 10 000 €. Cette acquisition est faite dans le but de réaliser un projet d'aménagement urbain (aménagement de la rue des Bons Enfants),
- Achats de divers ameublements aux consorts MIMAULT pour l'équipement de la maison du parc (futur gîte communal),
- Versement d'une subvention exceptionnelle de 400 € à la Coordination LGV 86 pour le financement d'une campagne de mesures acoustiques liées à la LGV,
- Accord pour l'encaissement d'une somme de 6 686 € représentant le fonds de concours attribué par la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou pour le financement des équipements communaux,
- Questions diverses :
 - remplacement de l'abribus implanté au village de Biarge,
 - en partenariat avec l'espace Info Energie, une balade thermographique sera organisée le 24.01.2018 à partir de 18h30 dans le bourg

